

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°075**

### **OBJET : DÉLÉGATIONS AU PRÉSIDENT**

Conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président ou le bureau peut recevoir délégation de l'organe délibérant.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Décide de donner délégation au Président pour :

1. Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, et dans la limite des seuils en vigueur et applicables à l'article R2122-8 du code de la commande publique.(à titre indicatif : seuil applicable à ce jour : besoin dont la valeur estimée est inférieure à 40 000 euros hors taxes ou pour les lots dont le montant est inférieur à 40 000 euros hors taxes et qui remplissent la condition prévue au b du 2° de l'article R. 2123-1.) »
2. Procéder dans la limite d'un montant de 70 000 €, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires,
3. Procéder à l'ouverture de lignes de crédits,
4. Accepter les dons et legs qui ne sont pas grevés ni de conditions ni de charges,
5. Fixer dans les limites de l'estimation des services fiscaux (France Domaine), le montant des offres de la Communauté de communes à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes,
6. Décider l'aliénation de gré à gré des biens mobiliers ou immobiliers jusqu'à 25 000 €,
7. Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans,
8. Fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts,

9. Intenter au nom de la Communauté les actions en justice ou de défendre la Communauté dans les actions intentées contre elle,
10. Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules de la Communauté,
11. Accepter le remboursement des assurances en cas de sinistres, jusqu'à une somme de 100 000 €,
12. Passer les contrats d'assurance,
13. Assurer le recrutement pour besoins saisonniers ou occasionnels, remplacements momentanés pour congés maternité, congés maladie, congé parental et le recrutement sur les emplois permanents préalablement créés par le Conseil Communautaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels quand les dispositions réglementaires le permettent.
14. Accorder les remises gracieuses en matière de redevance déchets sur l'ensemble du périmètre intercommunal et ce dans la limite du budget primitif voté (budget annexe déchets ménagers).
15. Créer ou supprimer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services intercommunaux, fixer la tarification associée à ces régies (hors redevances spic) dès qu'elles représentent des recettes annuelles inférieures à 10 000 €.
16. Prendre toute décision concernant les projets de séjours, mini-séjours, camps pour les enfants et les jeunes dans le cadre de l'accueil de loisirs intercommunal et de l'accueil jeunes intercommunal dès lors que ceux-ci sont prévus au budget.
17. Valider les fiches chantiers jeunes communautaires dans le cadre de la délibération 2015-067 et des crédits fixés par le Conseil.
18. Signer les conventions de partenariat et les avenants aux conventions n'impactant pas les finances communautaires,
19. Décider des adhésions à des organismes extérieurs dès lors que la cotisation reste inférieure de 5 000 € et dans la limite de l'enveloppe prévue aux budgets.
20. Déposer des dossiers de subvention pour des projets ou opérations inscrites au budget,
21. Valider et verser les subventions apportées dans le cadre du PIG Habitat ou CAR Bonus énergétique et dans le cadre de la convention avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour les assainissements non collectifs,
22. Valider des créances éteintes dès lors qu'un jugement d'effacement de dette est produit et dans la limite des crédits portés aux budgets.
23. Accorder des subventions dans le cadre du dispositif d'aide au développement des petites entreprises, du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes décidé par délibération le 21 décembre 2017
24. Accorder des subventions dans le cadre du dispositif d'aide accompagnement COVID19 aux acteurs économiques décidé par décision intercommunale 2020-037 éventuellement complété par délibération
25. Prendre toutes les décisions concernant les travaux d'extension du réseau THD quand le pétitionnaire est soumis à l'article L332-8 du code de l'urbanisme (prise en charge finale par le pétitionnaire), et prendre les décisions d'engager les travaux pour les autres cas d'extension dans la limite d'un montant annuel de 20 000 €.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes  
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-075-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°076**

### **OBJET : COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES VALANT COMMISSION DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS**

Vu l'article L. 1414-2 du code général des collectivités territoriales selon lequel la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 du même code ;

Vu l'article L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que pour les communes de plus de 3 500 habitants, la commission d'appel d'offres doit être composée en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Vu les articles D.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales

Vu le code de la commande publique ;

Considérant qu'à la suite des élections communautaires, il convient de désigner les membres de la commission d'appel d'offres pour la durée du mandat ;

Monsieur le Président du Conseil de Communauté rappelle que Charlieu-Belmont Communauté comprend une commune de 3 500 habitants.

La CAO est donc composée lorsqu'il s'agit d'un établissement public, par l'autorité habilitée à signer le marché public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste. En outre, il est désigné autant de membres suppléants que de membres titulaires.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Elit les membres suivants pour constituer la commission d'appel d'offres valant commission de délégation de services publics :

<b>Président : René VALORGE</b>			
<b>5 titulaires</b>	<b>M. GROSDENIS Henri</b>	<b>5 suppléants</b>	<b>M FAYOLLE Jean</b>
	<b>M LAPALLUS Marc</b>		<b>M DESCAVE Guillaume</b>
	<b>M JARSAILLON Philippe</b>		<b>M LAMARQUE Michel</b>
	<b>MME DUGELET Isabelle</b>		<b>MME VAGINAY Hélène</b>
	<b>M BERTHELIER Bruno</b>		<b>M DUBUIS Pascal</b>

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-076-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°077**

**OBJET : COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES**

M. le Président rappelle que la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité (communauté) ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU). Sa composition doit être fixée par le conseil communautaire.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve le nombre de membres de la Commission locale d'évaluation des charges transférées :
  - un titulaire et un suppléant par commune.
- Demande à chaque commune de valider cette composition par délibération du conseil municipal en désignant leurs délégués.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.



Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-077-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M  
FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme  
PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M  
LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M  
LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme  
CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE  
Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°078**

**OBJET : ELECTION DU COLLEGE ELUS AU COMITE TECHNIQUE ET AU  
COMITE HYGIENE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

Charlieu-Belmont Communauté est une collectivité de plus de 50 agents et dispose donc de son propre comité technique et comité hygiène sécurité et conditions de travail. Ces instances sont paritaires il conviendrait de nommer des élus du conseil communautaires (3 titulaires et 3 suppléants) pour siéger dans ces 2 instances.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les membres suivants pour siéger au collège élu du comité technique et du comité hygiène et sécurité :

<b>Elus titulaires conseillers communautaires</b>	<b>Elus suppléants conseillers communautaires</b>
M GROSDENIS Henri	M VIODRIN Jérôme
M DUBUIS Pascal	MME DUGELET Isabelle
M VALORGE René	MME LEBEAU Colette

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.



Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-078-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°079**

**OBJET : AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA MAIRIE DE BELMONT  
POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS A L'ETE 2020**

Mme la Vice-Présidente en charge de la Cohésion sociale santé rappelle que la gestion d'un accueil de loisirs multisites en régie sur le secteur de Belmont. Un avenant à la convention avec la mairie de Belmont de la Loire est prévu afin de pouvoir accueillir les enfants en groupe distincts dans le respect des normes sanitaires connues au jour de l'envoi de la convocation.

Il est convenu :

- La salle de la cantine, les sanitaires et porte-manteaux dans le couloir à proximité de la salle de la cantine, la cour extérieure de la salle des Arcades et le hall d'entrée de la salle des Arcades sont mis à disposition pour la période
- En cas de location de la salle le week-end, les locaux mis à disposition sont libérés et désinfectés le jeudi soir
- Les locaux sont mis à disposition en contrepartie d'une participation financière forfaitaire fixée à 25€ par demi-journée d'utilisation. L'entretien est assuré par un agent de la Communauté de Communes. La mairie met à disposition le chariot de ménage.
- L'équipe d'animation s'engage à protéger les tables avec nappes et à dégrossir le ménage après une activité salissante : ramasser les papiers, désinfecter les jeux utilisés par les enfants, dégager les espaces pour faciliter l'entretien. Elle vide également les caisses de tri, les emballages seront emmenés à la déchèterie
- Le nettoyage sera effectué en dehors de la présence des enfants soit avant 7h15, soit après 18h30. Une souplesse peut cependant être accordée durant le temps d'accueil du soir (à partir de 17h30) dans les salles non occupées par les enfants. Un protocole sanitaire est défini par la Communauté de Communes sur l'entretien des espaces.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer l'avenant à la convention entre Charlieu-Belmont Communauté et la Mairie de Belmont de la Loire.
- Dit que les dépenses induites seront prévues au budget enfance jeunesse en fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-079-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT****Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M  
FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET  
Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean  
Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUJELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M  
JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M  
CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M  
PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°080****OBJET : OFFICE DE TOURISME SUR FORME D'ETABLISSEMENT PUBLIC  
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL**

Le nombre de membres du Comité de Direction est fixé à 21, dont 11 conseillers communautaires titulaires (et 3 suppléants) et 10 membres représentant les associations ou organisations locales intéressées au tourisme (et 3 suppléants).

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les membres suivants :

<b>Membres du comité de direction élus</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
1 M. Bruno BERTHELIER	1 Mme Christine GASDON
2 M. Alain GODINOT	2 M Alain VALENTIN
3 Mme Nelly TROUILLET	3 Mme Hélène VAGINAY
4 Mme Florence LEBLANC	
5 M. Jean-Luc MATRAY	
6 M. Jean FAYOLLE	
7 Mme Colette LEBEAU	
8 M. Etienne HERTZOG	
9 M. René VALORGE	
10 Mme Marie-Christine CALLSEN	
11 M. Alain AUBRET	

<b>Membres du comité de direction professionnels</b>	
<b>Titulaires (arrêté du Président)</b>	<b>Suppléants (arrêté du Président)</b>
Association "Les Amis des Arts " De Charlieu	Un restaurateur
Association "Musée école de Belleruche"	L'association "Les amis de l'Abbaye de la Bénisson Dieu" ou un représentant des acteurs touristiques
Association "Les Amis des musées " De Charlieu	Un organisateur de manifestations sur le territoire
Une des associations ou unions commerciales du territoire	
Un hébergeur secteur Charlieu	
Un hébergeur secteur Belmont	
Un hôtelier-restaurateur	
Un représentant des acteurs touristiques	
Un représentant des acteurs touristiques	
Un organisateur de manifestations sur le territoire	

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes  
M René VALORGE




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-080-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2020

Affichage : 03/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE****L'an deux mil VINGT****Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°081****OBJET : AVENANT AUX CONVENTIONS AVEC LES STRUCTURES  
(MICRO-CRECHES – ACCUEILS DE LOISIRS) AYANT PARTICIPE A  
L'ACCUEIL DES ENFANTS DE PERSONNELS PRIORITAIRES PENDANT  
LE CONFINEMENT**

Mme la Vice-présidente en charge de la cohésion sociale et de la santé explique aux conseillers communautaires que pendant la période de confinement, 3 structures ont permis d'accueillir les enfants des personnels prioritaires :

La micro crèche de Saint Denis a accueilli de 1 à 2 enfants entre le 26/03 et le 11/05. L'encadrement a été assuré par des professionnelles des micro-crèches de Saint Denis et de Briennon.

En lien avec les écoles ouvertes pendant la même période, les accueils de loisirs de l'AFR et intercommunal sont restés ouverts les mercredis et vacances d'avril. Des animatrices de la MJC de Charlieu sont venues renforcer l'équipe de l'AFR de Pouilly tandis que Manon et Alexia assuraient l'accueil à Le Cergne.

Les accueils ont été gratuits pour les familles pendant cette période avec un engagement de la Communauté de communes de prendre en charge les frais liés à ces accueils.

Etat des frais :

Il est proposé d'établir un avenant aux conventions des MC de Briennon et Saint Denis, de la MJC de Charlieu et de l'AFR pour le remboursement des coûts de fonctionnement et d'encadrement.

AFR Pouilly : 164 heures d'encadrement + frais fixe= 2 605€

MJC Charlieu : 71h30 d'encadrement = 923€

MC Briennon : 116h d'encadrement + frais de déplacement = 1 247€

MC Saint Denis : 177 heures d'encadrement + 5h de coordination + frais fixe = 2 457€

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise M. le Président à signer les avenants avec les structures concernées (montant total des avenants cumulés 7 232€)
- Dit que les dépenses seront prévus au budget enfance jeunesse en section de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes



M. René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-081-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°082**

### **OBJET : PROPOSITION DE PRESTATION D'EXPERTISE FINANCIERE**

Monsieur le Président, après avoir recueilli l'avis favorable du Bureau, propose aux conseillers communautaires de faire exécuter par un prestataire externe la mise à jour et l'enrichissement de l'étude fiscale et financière, dénommée observatoire, initialement lancée en 2015. Cette action de mutualisation permet d'apporter des éléments d'analyse aux 25 communes et à l'intercommunalité.

Une demande de devis a été demandée à la société ROBERT FRACHISSE, pour la réalisation de cette prestation dans sa globalité (saisie des données, confection et mise à jour des tableurs et graphiques, analyses, commentaires et conclusion) pour un montant de 4 928 € HT au titre de l'année 2020.

Par ailleurs, il pourrait être prévu de confier à ce prestataire des missions ponctuelles qui pourraient être de 2 ordres :

- Etudes d'impact sur des projets spécifiques ayant des conséquences financières sur la collectivité = maximum 3 études sur une année pour un montant maximum de 3 300 € HT. Prix unitaire = forfait de 1100€ HT par étude.
- Commentaires et conseils sur un point d'actualité = maximum 4 prestations sur une année pour un montant maximum de 1600 € HT. Prix unitaire = forfait de 400€ HT par étude.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Retient l'offre de l'entreprise Robert FRACHISSE pour effectuer la prestation de mise à jour et enrichissement de l'étude fiscale et financière de la collectivité, et les missions ponctuelles d'études d'impact sur des projets spécifiques et des commentaires et conseils sur des points d'actualité (mise à jour de l'observatoire : 4 928 € HT et montant maximum des missions ponctuelles : 4 900 € HT) pour une durée de 1 an à compter de la délibération,
- Autorise M. le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution du marché sous forme de bons de commande. Les dépenses seront à prévoir sur le budget principal en section de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.



Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-082-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°083**

### **OBJET : BAIL COURTE DUREE ENTREPRISE MORERA**

M. le Vice-président en charge de l'économie rappelle la genèse du projet : en 2012, la Communauté de Communes de l'ex-Canton de Belmont de la Loire avait engagé une réflexion sur la création d'Ateliers Partagés. En effet, le territoire de l'ex-Canton de Belmont de la Loire se caractérisant par un nombre important de petits artisans dont les moyens économiques, de par la jeunesse de leur entreprise ou de par la conjoncture économique, ne leurs permettaient pas de porter une construction de bâtiment. Pourtant plusieurs d'entre eux travaillaient dans des bâtiments peu fonctionnels et dégradés et étaient à la recherche de locaux vacants.

Face à ce constat la Communauté de Communes avait engagé une réflexion sur la création d'Ateliers Partagés qui permettait :

- De proposer des locaux adaptés à la production artisanale et industrielle présente sur le territoire et sur les tranches de surfaces les plus demandées (petits locaux d'environ 200 m2) ;
- De faciliter l'implantation et/ou le développement d'entreprises en mettant à leur disposition des locaux qu'elles ne trouvaient pas sur le marché ;
- D'inciter et de soutenir la création d'entreprises sur le territoire par la mise à disposition de locaux.

L'existence d'Ateliers Partagés sur la zone d'activités intercommunale des 4 Vents à Belmont permettait de renforcer la logique économique de la zone en accueillant de jeunes entreprises ou des entreprises en croissance qui pourraient par la suite porter un projet immobilier sur cette zone.

Les travaux des 3 Ateliers Partagés se sont achevés à la fin du premier semestre 2014.  
Le montant total des travaux s'élève à : 1 329 534,66 € HT

Cette formule d'accueil constitue donc une solution transitoire permettant au porteur de projet de démarrer ou de développer son activité sans avoir à supporter la charge d'investissement immobilier. Ainsi un système de location par le biais d'une convention d'occupation précaire a été mis en place. Les entreprises occupant les 3 Ateliers Partagés sont :

- Atelier Partagé n°1 : SR Menuiserie : depuis le 19 septembre 2014
- Atelier Partagé n°2 : MORERA : depuis le 18 juillet 2014
- Atelier Partagé n°3 : Bignon Dervaux : depuis le 1er mars 2016

La demande de l'entreprise MORERA :

Par Délibération en date du 19 septembre 2019, le Conseil Communautaire a approuvé la vente de l'Atelier Partagé n°2 suite à la demande de l'entreprise Menuiserie MORERA.

Les démarches administratives de l'entreprise MORERA, dans le cadre son acquisition, prennent du temps.

Pour que cette entreprise puisse continuer à exercer son activité au sein de l'Atelier Partagé n°2 pendant la durée de ses démarches dans le but de pouvoir accéder à l'acquisition du bâtiment, il a été convenu, entre le Dirigeant de l'entreprise et la Communauté de Communes, de signer un contrat de bail de courte durée d'un an renouvelable deux fois dans la limite de 36 mois.

Ce contrat de bail sera à effet rétroactif et viendra dans la continuité de la convention d'occupation précaire qui a démarré le 18 juillet 2014 pour se terminer le 17 juillet 2019 inclus. Il démarrera donc le 18 juillet 2019 et prendra fin, pour la première année, le 17 juillet 2020 inclus.

Son renouvellement, s'il a lieu, se fera de façon expresse.

Le loyer de ce contrat de bail de courte durée sera identique à celui de la convention d'occupation précaire, à savoir 2 096,31 € hors taxes et hors charges et sera indexé annuellement dans les mêmes conditions.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Autorise Monsieur le Président à signer le contrat de bail de courte durée à passer entre l'entreprise de Menuiserie Bernard MORERA et Charlieu Belmont Communauté (18/07/2019 17/07/2020).

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.



Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-083-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M  
FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme  
PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M  
LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M  
LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme  
CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCAYE  
Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°084**

**OBJET : CHANGEMENT DE LOCATAIRE POUR L'ATELIER PARTAGE N°2**

Monsieur le Vice-président en charge de l'économie informe le Conseil que l'entreprise EURL MORERA Bernard aura été locataire de l'atelier partagé n°2 du 18 juillet 2019 au 7 juin 2020. A partir du 8 juin 2020, l'entreprise EURL Menuiserie MORERA Cédric sera le nouveau locataire de l'atelier partagé.

Ce contrat de bail sera à effet rétroactif et viendra dans la continuité du contrat de bail de courte durée réalisé pour l'EURL MORERA Bernard qui a démarré le 18 juillet 2019. Il démarrera le 8 juin 2020 et prendra fin le 31 décembre 2020 inclus. Son renouvellement, s'il a lieu, se fera de façon expresse.

Le loyer de ce contrat de bail de courte durée sera identique à celui du contrat de bail de courte durée fixé pour l'EURL MORERA Bernard, à savoir 2 096,31 € hors taxes et hors charges.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Approuve le changement de preneur au contrat de bail de courte durée pour le compte de l'EURL Menuiserie MORERA Cédric avec effet au 8 juin 2020,
- Autorise M. le Président à signer le contrat de bail de courte durée et à procéder à toutes les démarches utiles,
- Dit que les recettes sont prévues au budget annexe ateliers partagés en fonctionnement

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-084-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE****L'an deux mil VINGT****Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°085****OBJET : MISE EN PLACE D'UN FONDS DE SOUTIEN COMMUNAUTAIRE A  
DESTINATION DES ENTREPRISES TOUCHEES PAR LES CONSEQUENCES DE LA  
PROPAGATION DU VIRUS COVID-19 ET DES MESURES PRISES POUR LIMITER SA  
PROPAGATION**

Monsieur le Président de Charlieu-Belmont Communauté rappelle que vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211 – 10, et vu l'ordonnance n° 2020-391 (du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19) octroie aux exécutifs locaux des délégations d'office dans la quasi-totalité des matières pouvant habituellement faire l'objet de délégations de la part des assemblées délibérantes une décision intercommunale a été prise pour aider les acteurs économiques. En effet Charlieu Belmont Communauté souhaite soutenir les acteurs économiques fragilisées par les conséquences économiques, financières et sociales de l'épidémie de COVID-19 et les accompagner dans les mesures prises pour limiter sa propagation.

Le fonds de soutien communautaire s'appuie sur le fonds national de solidarité mis en place par l'Etat et les Régions. C'est un dispositif non renouvelable et à durée limitée, avec une échéance fixée au 31 juillet 2020.

Le fonds est doté d'une enveloppe budgétaire de 500 000 €. La subvention forfaitaire versée à chaque entreprise pourra être de 500 € maximum. Les entreprises éligibles au fonds de solidarité communautaire doivent respecter les critères listés dans le règlement.

Les élus ont bien rappelé que cette aide ne sera pas la solution de sortie de crise mais elle doit être perçue comme un soutien de la Communauté de Communes aux petites entreprises touchées par les conséquences du virus COVID-19 et des mesures prises pour limiter sa propagation.

Oui cet exposé, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- décide de débloquer une enveloppe de 500 000 € pour venir en aide aux commerçants / artisans / professions libérales / agriculteurs / acteurs économiques du territoire de Charlieu Belmont Communauté touchés par cette crise sanitaire,
- décide de valider les critères d'attribution listés dans le règlement (annexé à la présente décision), et de bloquer le montant de 500€ maximum par entreprise,
- décide de participer au Fonds « Région Unie » à hauteur de 2 € / habitant, ce qui représente un montant global de 46 726 €,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention de participation au Fonds « Région Unie » ainsi que la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises pour la mise en place du fonds de soutien communautaire,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à ce projet et notamment à notifier les aides individuelles par délégation,
- dit que la dépense sera prévue au budget principal 2020 en investissement et qu'elle sera amortie sur 5 ans.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes



M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-085-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°086**

**OBJET : MISE EN PLACE DE LA PHASE 2 DU FONDS DE SOUTIEN  
COMMUNAUTAIRE A DESTINATION DES ENTREPRISES TOUCHEES PAR  
LES CONSEQUENCES DE LA PROPAGATION DU VIRUS COVID-19 ET DES  
MESURES PRISES POUR LIMITER SA PROPAGATION**

M. le Président rappelle que Charlieu Belmont Communauté souhaite soutenir les acteurs économiques fragilisés par les conséquences économiques, financières et sociales de l'épidémie de COVID-19 et les accompagner dans les mesures prises pour limiter sa propagation. Le fonds de soutien communautaire s'appuie sur le fonds national de solidarité mis en place par l'Etat et les Régions. Une deuxième phase aurait une durée limitée, avec une échéance fixée au 20 septembre 2020.

Le fonds est doté d'une enveloppe budgétaire totale de 500 000 €. La subvention forfaitaire versée à chaque entreprise pourra être de 500 € maximum par phase. Les entreprises éligibles au fonds de solidarité communautaire doivent respecter les critères listés dans le règlement.

Les élus ont bien rappelé que cette aide ne sera pas la solution de sortie de crise mais elle doit être perçue comme un soutien de la Communauté de Communes aux petites entreprises touchées par les conséquences du virus COVID-19 et des mesures prises pour limiter sa propagation.

M. le Président rappelle le déblocage d'une enveloppe de 500 000 € pour venir en aide aux commerçants / artisans / professions libérales / agriculteurs / acteurs économiques du territoire de Charlieu Belmont Communauté touchées par cette crise sanitaire, et la participation au Fonds « Région Unie » à hauteur de 2 € / habitant, ce qui représente un montant global de 46 726 €

Oui cet exposé, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- met en place la deuxième phase du fonds de soutien communautaire,

- intègre cette deuxième phase dans l'enveloppe de 500 000 € débloquée pour venir en aide aux commerçants / artisans / professions libérales / agriculteurs / acteurs économiques du territoire de Charlieu Belmont Communauté touchés par cette crise sanitaire,
- valide les critères d'attribution listés dans le règlement (annexé à la présente décision), et de bloquer le montant de 500€ maximum par entreprise,
- autorise Monsieur le Président à signer la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises pour la mise en place du fonds de soutien communautaire phase 2,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à ce projet et notamment à notifier les aides individuelles,
- dit que la dépense sera prévue au budget principal 2020 en investissement et qu'elle sera amortie sur 5 ans

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes



M. René VALORGE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "R. Valorge", written over the printed name.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-086-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°087**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES SYNDICAT D'ETUDES ET D'ELIMINATION DES DECHETS DU ROANNAIS (S.E.E.D.R)**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont Communauté auprès du S.E.E.D.R.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les membres suivants :

Titulaire N°1 : M. GROSDENIS Henri  
Titulaire N°2 : M. DURANTIN Michel  
Titulaire N°3 : Mme VAGINAY Hélène

Suppléant N°1 : M. PALLUET Dominique  
Suppléant N°2 : M. BUTAUD Jean-Charles  
Suppléant N°3 : M. LOMBARD Jean-Marc

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-087-DE

Accusé certifié exécutoire

CFMES DOCS/CCCH/DELIB 2020-087 v4

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°088**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES S.A.E.M "ABATTOIRS DU PAYS DE CHARLIEU"**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont Communauté auprès de l'abattoirs du Pays de Charlieu.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les 7 administrateurs suivants pour siéger au conseil d'administration de la S.A.E.M :

Administrateur N°1 : M. FAYOLLE Jean

Administrateur N°2 : M. LAMARQUE Michel

Administrateur N°3 : M. GODINOT Alain

Administrateur N°4 : M. VALORGE René

Administrateur N°5 : M. BERTHELIER Bruno

Administrateur N°6 : M. LOMBARD Jean-Marc

Administrateur N°7 : M. LE PAGE Clément

Administrateur suppléant N°1 : M. DESCAVE Guillaume

Administrateur suppléant N°2 : M. AUBRET Alain

Administrateur suppléant N°3 : M. MOULIN Bernard

Administrateur suppléant N°4 : M. MATRAY Jean Luc

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.



Le Président de la Communauté  
de Communes

M. René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-088-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020

Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°089**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A LA ROANNAISE DE L'EAU**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont Communauté à la Roannaise de l'Eau.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les 2 délégués suivant :

Délégué titulaire : M. MEUNIER Gérard

Délégué suppléant : M. GODINOT Alain

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes



M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-089-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°090**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES RHINS TRAMBOUZE ET AFFLUENTS**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont Communauté au Syndicat Mixte des Rivières Rhins Trambouze et affluents.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les 2 délégués suivant :

Délégué titulaire : M. NOYEL Pierre

Délégué suppléant : Mme VAGINAY Hélène

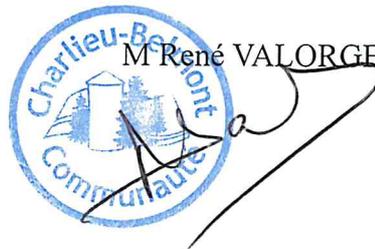
Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-090-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°091**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU S.I.E.L.**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont Communauté au SIEL.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les 2 délégués suivant :

Un délégué titulaire (sera d'office membre du Bureau du Siel) : M. LAPALLUS Marc

Un délégué suppléant : M. CROZET Yves

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes



M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-091-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémic, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°092**

**OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE A LA COMMISSION  
CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ÉNERGIE DE LA LOIRE**

Monsieur le Président rappelle que la loi de transition énergétique a imposé la création d'une commission consultative paritaire de l'énergie, animée par les syndicats d'énergies départementaux et regroupant l'ensemble des EPCI par département (communautés de communes, d'agglomération, métropole).

Cette commission est une instance de consultation qui définit des orientations pour le territoire. Elle permet des échanges entre les EPCI et leur syndicat afin de déterminer des actions cohérentes à l'échelle départementale.

La commission paritaire énergie animée par le SIEL-Territoire d'énergie Loire se réunit plusieurs fois par an. Elle est l'occasion pour les élus de partager des expériences réussies et d'agir en cohésion sur les grands défis énergétiques et climatiques. Le Président de la communauté ou son représentant siège à cette commission.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne M. DESCAVE Guillaume comme délégué.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-092-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020

Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT  
Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°093**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A L'ASOIE**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont Communauté à l'ASOIE.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

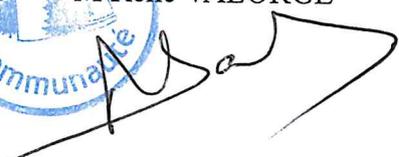
- Désigne les 3 délégués suivant :

- Mme DUGELET Isabelle
- Mme CARRENO Mercedes
- Mme CHERVAZ Anne Sophie

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes  
M René VALORGE




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-093-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°094**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU C.N.A.S**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire un délégué pour représenter Charlieu-Belmont Communauté au C.N.A.S.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne M DUBUIS Pascal comme délégué.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-094-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°095**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A L'ECOLE DE MUSIQUE DU  
PAYS DE CHARLIEU**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont Communauté à l'Ecole de musique du Pays de Charlieu.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les délégués suivants :

M BERTHELIER Bruno  
M DUBUIS Pascal  
M VALORGE René

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-095-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCARVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°096**

**OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE A L'ESPACE 2M**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire un délégué pour représenter Charlieu-Belmont Communauté à l'Espace 2M.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne Mme DUGELET Isabelle comme délégué.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes  
M René VALORGE




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-096-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°097**

**OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE A L'A.R.S ET AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HOPITAL**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire un délégué pour représenter Charlieu-Belmont Communauté à l'A.R.S et au conseil de surveillance de l'hôpital.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne M JARSAILLON Philippe comme délégué.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-097-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCARVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°098**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A ROANNAIS TOURISME**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont Communauté à Roannais Tourisme.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les délégués suivants :

M BERTHELIER Bruno  
Mme TROUILLET Nelly  
M GODINOT Alain

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-098-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°099**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU COMITE DE SUIVI DU  
MUSEO'PARC DU MARINIER**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont Communauté au Comité de suivi du Muséo'parc du marinier

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les délégués suivants :

Mme TROUILLET Nelly  
Mme BOURNEZ Christine  
M BERTHELIER Bruno  
M FAYOLLE Jean

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-099-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°100**

**OBJET : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A L'ASSOCIATION AU FIL  
DU TEMPS CINEMAS LES HALLES**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire un représentant pour Charlieu-Belmont Communauté à l'Association au fil du temps Cinémas Les Halles

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne M BERTHELIER Bruno comme représentant.

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-100-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020

Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT  
Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M  
FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET  
Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean  
Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUJELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M  
JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M  
CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M  
PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°101**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A L'ASSOCIATION « LE CANAL  
DE ROANNE A DIGOIN**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont  
Communauté à l'Association « Le Canal de Roanne à Digoin.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les délégués suivants :

Délégué titulaire : M MEUNIER Gérard  
Délégué suppléant : M GODINOT Alain

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes  
M-René VALORGE




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-101-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M  
FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET  
Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean  
Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M  
JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M  
CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M  
PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°102**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A ALEC 42**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont  
Communauté à l'ALEC 42.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les délégués suivants :

Délégué titulaire : M DESCAVE Guillaume

Délégué suppléant : M LEPAGE Clément

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-102-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT**

**Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°103**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES A LEADER – GAL**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont Communauté à LEADER – GAL.

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les délégués suivants :

Délégué titulaire : M LAMARQUE Michel

Délégué suppléant : M BERTHELIER Bruno

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-103-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE**

**L'an deux mil VINGT  
Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémy, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°104**

**OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES AU PROJET ALIMENTAIRE  
TERRITORIAL ROANNAIS**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu d'élire des délégués pour représenter Charlieu-Belmont Communauté au Projet alimentaire territorial Roannais

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Désigne les délégués suivants :

Délégué titulaire : M FAYOLLE Jean  
Délégué suppléante : Mme TROUILLET Nelly

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....  
Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.

Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200710-N2020-104-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2020  
Affichage : 10/07/2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ****L'an deux mil VINGT****Le 25 juin à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 18 juin 2020

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, Mme MONTANES Véronique, Mme GASDON Christine, M FAYOLLE Jean, M MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, Mme FEJARD Carole, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, M GODINEAU Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M LE PAGE Clément, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercedes, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme CHERVAZ Anne Sophie

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 40

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme BOURNEZ Christine,

Pouvoirs : Mme BOURNEZ Christine pouvoir à M FAYOLLE Jean ;

Secrétaire élu pour la séance : M GROSDENIS Henri

**N°2020/N°105****OBJET : PROPOSITION COMPOSITION CIID**

Monsieur le Président rappelle qu'il y a lieu de proposer des commissaires au Directeur Départemental des Finances publiques : 40 noms sur lesquels 10 titulaires et 10 suppléants seront retenus.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Propose la liste transmise en annexe où figure le nom des commissaires proposés

Ainsi fait et délibéré, à Charlieu  
les jours, mois et an ci-dessus précisés  
ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération rendue exécutoire par publication à compter  
du.....

Le Président informe que la présente délibération peut faire  
l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal  
Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente  
publication.



Le Président de la Communauté  
de Communes

M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20200625-N2020-105-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/07/2020